



Principales

Gamme	ClimaSys
Nom du produit	CU
Type de produit ou équipement	Appareil de refroidissement
Type de montage	Toit du coffret
Installation	Intérieure toit
Destination du produit	Pour le coffret
Mode d'installation	Par vis
Supply Voltage	230 V CA à 50/60 Hz, monophasé
Rated Power	820 W
Puissance de refroidissement	820 W 50/60 Hz L35-L35 680 W 50/60 Hz L35-L50

Complémentaires

Hauteur	340 mm
Largeur	600 mm
Profondeur	340 mm
Courant nominal (In)	2,9 A
Courant à l'appel	12 A
Puissance consommée en W	510 W à 50/60 Hz, L35-L35 560 W à 50/60 Hz, L35-L50
Rapport de rendement énergétique	1,6
Type de commande	Contrôleur électronique
Plage de réglage de la température	20...55 °C à 50 Hz 20...50 °C à 60 Hz
Température de fonctionnement	À l'intérieur du boîtier: 20...46 °C Maximum: 55 °C À l'extérieur du boîtier: 20...55 °C à 50 Hz À l'extérieur du boîtier: 20...50 °C à 60 Hz
Niveau sonore	65 dB se conformer à EN/ISO 3746
Pression	25 bar
Débit nominal	Circuit interne: 570 m3/h à 50/60 Hz Circuit externe: 860 m3/h à 50/60 Hz
Poids du produit	23 kg
Type de gaz de refroidissement	R134a (0,31 kg)
Type de filtre	Filtre de circuit externe optionnel
Type de protection	Protection thermique: T 6 A Protection (magnétique) court-circuit:
Matière	Acier
Couleur	Gris (RAL 7035)

Environnement

Certifications du produit	CE
Règlement Européen	2004/108/CE - compatibilité électromagnétique 2006/95/CE - directive basse tension 2006/42/CE - machine
Normes	EN 60335-2-40 EN 60335-1 EN 60204-1 EN/ISO 12100 EN 378
Degré de protection IP	IP34 se conformer à CEI 60529 (sur le circuit externe) IP54 se conformer à CEI 60529 (sur le circuit interne)

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	Déclaration REACH
Sans SVHC REACH	Oui
Directive RoHS UE	Conforme Déclaration RoHS UE
Sans métaux lourds toxiques	Oui
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	Déclaration RoHS Pour La Chine
Information sur les exemptions RoHS	Oui
Profil environnemental	Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	Informations De Fin De Vie
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.